

Le vampirisme du capital à l'assaut de la nature

Les organisateurs de cette rencontre nous ont chargés, Isabelle Garo et moi-même, d'envisager si, dans quelle mesure et comment il serait possible d'aborder la thématique et la problématique écologiques à partir de Marx. Il n'existe pas de manière unique de répondre à cette demande, comme nos deux interventions vont en porter témoignage.

Marx anti-écologiste ? Pour autant qu'on se soit interrogé à ce sujet, longtemps a prévalu, y compris dans les rangs marxistes, l'idée qu'il n'y avait pas grand-chose à attendre de Marx de ce point de vue, voire qu'il convenait même de s'en détourner tant il aurait partagé, comme la plupart de ses contemporains, un esprit prométhéen exaltant le projet d'une domination de la nature, admirant le capitalisme pour son développement des forces productives issues de la « révolution industrielle » dont se serait la mission historique, érigeant ce développement en l'une des conditions nécessaires de l'avènement du socialisme, versant ainsi dans le productivisme industrialiste. Et tant les élaborations théoriques du courant qui aura dominé l'histoire du marxisme (au sens large de la postérité de Marx) que les réalisations du « socialisme réel » qui s'est réclamé de lui, pour certaines proprement catastrophiques sur le plan écologique, n'ont fait que conforter cette idée. Bref, Marx aurait été au mieux indifférent à la question écologique, au pire un anti-écologiste.

La mise au point de Foster et ses limites. Nous sommes redevables à John Bellamy Foster d'avoir été parmi les tout premiers (avec quelques autres dont Elmar Altvater, Paul Burkett et Fred Magdoff) à montrer que, contrairement à pareille idée, les nombreux passages dispersés tout le long de l'œuvre de Marx, des ouvrages de jeunesse (notamment les *Manuscrits de 1844*) jusqu'à ceux de la maturité (*Le Capital* et les différents manuscrits qui en ont préparé et accompagné la rédaction) et même au-delà, constituaient un ensemble continu et cohérent témoignant d'une approche tout à fait originale et pertinente de la thématique et de la problématique écologiques¹. Une thèse depuis largement confirmée par Kōhei Saitō². Foster commet cependant, à mon sens, une erreur lorsqu'il entreprend de réduire l'apport marxien à la notion de « *faille métabolique* » (*metabolic rift*), esquissée par Marx à partir de sa lecture des ouvrages de l'agronome Julius von Liebig. Ce qui le conduit à défendre la thèse que la catastrophe écologique provoquée par le capitalisme se réduirait à la

perturbation, par ce rapport social de production qu'est le capital, du métabolisme (des échanges matériels, des prélèvements et des rejets) entre la société et la nature³.

Ma démarche par rapport à Marx. Je suivrai, pour ma part, une voie différente. Je ne considère pas que l'œuvre de Marx ne nous est d'aucune utilité pour aborder la thématique et la problématique écologiques, bien au contraire. Mais je ne considère pas davantage que cette œuvre nous fournit d'emblée, en tant que telle, une élaboration complète et parfaite de cette thématique et problématique. Je pense simplement que, en cette matière comme en bien d'autres, l'œuvre de Marx nous fournit à la fois une problématique, des concepts, des hypothèses stratégiques qui demeurent absolument nécessaires, même s'ils s'avèrent en définitive insuffisants, pour aborder la question écologique. Autrement dit, qu'il nous faut penser à partir de Marx sans nécessairement en rester à lui.

Et je vais tenter de défendre et d'illustrer cette position en montrant comment l'analyse par Marx de l'appropriation par le capital du procès de travail peut nous permettre d'aborder la thématique et la problématique écologiques. Plus exactement, je vais partir d'une métaphore que Marx développe dans cette analyse : la métaphore du vampirisme du capital.

1. Le vampirisme du capital à l'assaut du procès de travail

La figure double du vampire. Vous connaissez tous la figure du vampire, issue de la littérature romantique européenne, qui lui a consacré des dizaines d'ouvrages au cours du XIX^e siècle, dont le plus célèbre reste le *Dracula* de Bram Stoker (1897). Dans cette littérature, le vampire apparaît comme une figure double. D'une part, c'est un mort-vivant, un mort qui ne doit de rester en vie qu'au fait de sucer le sang de ses proies, lequel constitue ainsi pour lui une sorte d'élixir de longue vie, capable non seulement de le maintenir en vie mais de lui conférer une éternelle jeunesse ; et sa vitalité est d'autant plus grande qu'est élevé le nombre de ses victimes. D'autre part, non content de se nourrir de leur substance vitale, il possède le pouvoir de transformer ces dernières en vampires à leur tour, de leur communiquer en quelque sorte sa propre nature. Le vampire se livre donc à une appropriation de ses victimes sur un double mode : il en absorbe les forces en même temps qu'il les habite et les métamorphose.

Marx, qui était un grand lecteur de littérature contemporaine aussi bien que classique et antique, s'est emparée de cette figure pour en faire un usage métaphorique dans son analyse des formes et modes de l'appropriation par le capital du procès de travail. Cette appropriation

a pour finalité de transformer ce procès de travail en un procès de valorisation : en un procès formateur de valeur et, surtout, de plus-value, permettant au capital de se valoriser, c'est-à-dire de conserver et surtout d'augmenter sa valeur propre.

La nature vampirique du capital. Pour Marx, la substance de la valeur, c'est le travail, plus précisément le travail sous sa forme abstraite de dépense de force de travail en général, indépendamment de la forme concrète que cette dernière peut prendre dans la production de valeurs d'usage particulières. Par conséquent, pour se valoriser, pour conserver et augmenter sa valeur, le capital doit absorber du travail en général. Résultat d'un travail passé, d'un travail objectivé, d'un travail mort dit Marx, le capital ne peut rester en vie, se conserver et prospérer, qu'en absorbant du travail vivant, celui que fournit la mise en œuvre, en action, de forces de travail.

Ce qui donne prise à la métaphore vampirique. Car, dans le procès de production, le capital se présente face au travailleur comme un quantum (une quantité) de travail mort, passé, matérialisé dans les moyens de production (des matières et des moyens de travail), qui cherche à extraire du travailleur le maximum de travail vivant au-delà du travail nécessaire à son entretien, qui mesure la valeur de sa force de travail. Ce que le sang de ses victimes est au vampire, le travail vivant, soit l'usage de la force de travail, sa mise en œuvre dans et par le procès de travail, l'est au capital : une substance que le capital suce, *i.e.* pompe et absorbe, avec d'autant plus d'avidité qu'elle est cette eau de jouvence qui seule lui permet d'exister et de persister dans l'existence :

« (...) le capital a une unique pulsion vitale : se valoriser, créer de la survaleur, pomper avec sa partie constante, les moyens de production, la plus grande masse possible de surtravail [l'excédent du travail par delà le travail nécessaire à l'entretien du travailleur]. Le capital est du travail mort, qui ne s'anime qu'en suçant tel un vampire du travail vivant, et qui est d'autant plus vivant qu'il en suce davantage »⁴.

Cette fonction de pompe à surtravail, de sangsue de la force de travail, les moyens de travail (outils, machines, locaux industriels, etc.) tout comme les matières de travail (matières premières, matières auxiliaires, source d'énergie, etc.) l'acquièrent dès lors qu'ils opèrent dans le cadre des rapports capitalistes de production, autrement dit dès lors qu'ils deviennent des moyens d'exploiter du travail salarié :

« Imaginons, par exemple, une partie des paysans de Westphalie sous Frédéric II, tous tisseurs par ailleurs, sinon de soie, du moins de lin, expropriée par la force et chassée de son terroir, tandis que ceux qui sont restés sont transformés en journaliers des grands fermiers (...) Les fuseaux et les métiers à tisser autrefois disséminés à la

surface du pays sont maintenant rassemblés dans quelques grandes casernes de travail tout comme les ouvriers et le matériau brut. Et dès lors, fuseaux, métiers et matériau brut, de moyens d'existence indépendants qu'ils étaient pour les fileurs et les tisserands, sont transformés en moyens de les commander et de leur sucer du travail non payé »⁵.

La double modalité de l'appropriation capitaliste du procès de travail. Cependant, cette opération peut se mener selon deux modalités différentes qui se succèdent historiquement dans le cours du capitalisme que Marx dénomme, d'une part, la soumission, la subsomption ou l'appropriation formelle du procès de travail par le capital et, d'autre part, la soumission, la subsomption ou l'appropriation réelle du procès de travail par le capital. Dès trois termes que Marx emploie pour désigner cette opération dans ses deux modalités, c'est celui d'appropriation qui me paraît le plus adéquat parce qu'il rend compte de la double face de l'opération : l'appropriation ne consiste pas seulement à prendre possession du procès de travail, à se le soumettre, à le dominer ; elle consiste encore à le transformer de manière à le rendre propre à satisfaire aux exigences de valorisation du capital.

L'appropriation formelle. Dans un premier temps, cependant, cette appropriation est purement formelle. Le capital doit se contenter de reprendre à son compte les procès de travail (agricoles, miniers, artisanaux, etc.) qui lui préexistent, dont il hérite des modes de production antérieurs, sans en modifier le contenu (les matières de travail, les moyens de travail, les forces de travail et leurs modes de combinaison). En régime d'appropriation formelle, le capital ne parvient par conséquent à accroître sa valorisation qu'en augmentant le nombre de travailleurs qu'il emploie, la durée de leur travail (sur la journée, la semaine, l'année, la vie entière), enfin l'intensité de leur travail (la quantité de travail par unité de temps, la densité en travail du temps de travail). Ce qui rencontre rapidement des limites physiques (les journées n'ont que 24 heures, les semaines ne comptent que sept journées, etc.), physiologiques (l'épuisement des travailleurs), démographiques (le volume de la population employable, sa capacité et sa volonté à être employée), et surtout sociopolitiques (la résistance des travailleurs à leur exploitation, leurs luttes pour l'amélioration de leurs conditions d'emploi, de travail et de rémunération).

¹ John Bellamy Foster, *Marx's Ecology. Materialism and nature*, New York, Monthly Review Press, 2000 ; et Marx écologiste, Paris, Editions Amsterdam, 2011 (réédition 2024).

² Kohei Saito, *La nature contre le capital : l'écologie de Marx dans sa critique inachevée du capital*, Paris, Syllepse, 2021 ; et *Moins ! La décroissance est une philosophie*, Paris, Editions du Seuil, 2024.

³ Cf. « Par delà la "faille métabolique" ("metabolic rift") », <https://alencontre.org/>, 17 août 2023.

⁴ Karl Marx Karl, *Le Capital. Livre I* [1890], Paris, Presses universitaires de France, 1993, page 259.

⁵ Id., page 838.

L'appropriation réelle. Pour repousser ces limites, le capital doit passer d'une appropriation simplement formelle du procès de travail à son appropriation réelle : il doit bouleverser ce dernier dans l'ensemble de ses composantes pour le soumettre à des exigences de valorisation intensive impliquant non pas tant l'augmentation de la durée et de l'intensité du travail que l'augmentation de sa productivité (l'augmentation de la quantité de biens et de services générés par quantum de travail). Et du coup, cela va le conduire à développer des formes de travail qui lui sont propres, qui sont spécifiquement capitalistes, alors qu'en régime d'appropriation formelle il se contentait de reprendre des formes précapitalistes de travail.

Marx met en évidence que l'appropriation réelle se développe en trois moments (étapes et modalités) successifs, en progressant de la manufacture jusqu'à l'automation en passant par la mécanisation. Au cours de cette progression, le procès de travail se trouve bouleversé de fond en comble par trois processus articulés : **sa socialisation** (la substitution d'un travailleur collectif au travailleur individuel comme sujet du procès de travail) ; **l'autonomisation des puissances productives de ce travailleur collectif**, nées de la socialisation, sous la forme réifiée d'un appareillage mécanique et automatisé (le système des machines) qui matérialise le capital à l'intérieur du procès de travail (sous la forme du capital fixe) et qui le dote d'un corps productif qui lui est propre (approprié) ; enfin **l'expropriation du travailleur à l'intérieur du procès de travail**, dont il perd la maîtrise et le contrôle, en se trouvant progressivement réduit au simple rang de conducteur, de servant ou de surveillant d'un procès de travail qui se déroule en dehors de lui. Et on retrouve ici pleinement la métaphore du vampirisme du capital, de ce corps mort (celui du système mécanique plus ou moins automatisé) qui n'a d'autre fonction que celui d'absorber (de sucer) le maximum de travail vivant.

« C'est pendant le procès même de travail que le moyen de travail, du fait de sa transformation en un automate, se pose face au travailleur comme capital, comme travail mort qui domine et aspire la force vivante du travail »⁶.

Le mort y saisit le vif et le soumet à ses exigences : avec le procès mécanique et automatique de production, cette métaphore se réalise au pied de la lettre, le vampirisme du capital y acquérant le moyen physique, technico-scientifique, de satisfaire son inextinguible soif de travail vivant.

2. De l'appropriation formelle à l'appropriation réelle de la nature

⁶ Id., page 475.

Mais le procès de travail est aussi appropriation de la nature : c'est le mode sous lequel l'humanité prend possession de la nature (dans les limites de la Terre) en la transformant pour le mettre au service de la satisfaction de ses besoins, désirs, projets, etc. Par conséquent, par l'intermédiaire de son appropriation du procès de travail, le capital s'approprie aussi la nature en tant qu'elle constitue le cadre général, la condition générale et l'objet général du procès de travail. Et la distinction entre appropriation formelle et appropriation réelle peut dès lors s'étendre, à mon sens, de l'appropriation du travail à l'appropriation de la nature.

L'indifférence de principe du capital à l'égard de la nature. Le capital peut se montrer totalement indifférent à la nature tant que les réalités naturelles (qu'il s'agisse de conditions générales du procès de travail, de matières premières, de sources d'énergie, de procès biochimiques, etc.) qui entrent dans le procès de travail sont à sa disposition comme des sortes de « *dons gratuits* », qui n'ont donc aucune valeur (elles n'affectent donc pas non plus le procès de valorisation) tout en contribuant pourtant positivement à la production de valeurs d'usage. Ainsi en va-t-il par exemple de la lumière solaire qui nous éclaire et nous chauffe, de l'atmosphère qui nous fournit notre oxygène, des précipitations de pluie ou de neige qui arrosent nos plantations et le sol, des multiples êtres vivants (végétaux et animaux) qui nous fournissent d'irremplaçables services (pensons aux insectes pollinisateurs, au lombric qui ameublir et aère le sol arable, etc.), des régulations d'innombrables écosystèmes, etc. Dans la mesure où le procès de production ne l'intéresse au premier chef d'abord que comme procès de valorisation, le capital tend à considérer et à traiter ces réalités naturelles qui lui sont gratuitement offertes comme des réalités qui lui sont indifférentes : comme « *des externalités* », dont il n'est pas tenu compte dans le calcul économique, ni au niveau macro ni au niveau micro.

Mais cette indifférence doit prendre fin dès lors que les réalités naturelles ne sont pas (ou plus) disponibles comme des « *dons gratuits* » mais qu'il lui faut, au contraire, dépenser du travail pour les intégrer au procès de travail, qu'il s'agisse à ce propos d'écarter les obstacles que la nature dresse sur le chemin de ce dernier ; d'exploiter au contraire des opportunités qu'elle lui ouvre mais sans lui en donner directement accès ; ou encore de prévenir des aléas susceptibles de le faire échouer ou de remettre en cause ses résultats. A chaque fois, leur intégration dans le procès de travail présente un coût (monétaire) qui entre par conséquent dans le procès de valorisation sous forme de capital constant. Il ne s'agit donc plus de considérer les réalités naturelles et de les traiter comme des « *externalités* » que l'on ignore, méconnaît ou met entre parenthèses. Il faut au contraire en quelque sorte les « internaliser » : leur intégration au procès de travail entraîne désormais leur intégration au

procès de la valorisation (au procès de formation de la valeur, partant au procès de transformation du travail concret en travail abstrait) et implique de les soumettre aussi étroitement et parfaitement que possible à la logique et aux exigences de ce dernier. En un mot, il s'agit d'approprier au procès de valorisation les réalités naturelles qui entrent dans le procès de travail.

L'appropriation formelle. Leur appropriation demeure cependant purement formelle tant que le capital n'a pas besoin ou n'est pas capable de transformer (contrôler, modifier, intensifier, améliorer, etc.) leurs propriétés ou caractéristiques naturelles (physiques, chimiques, biologiques, etc.), qu'il se contente ou doit se contenter de se les approprier telles qu'elles existent ou qu'il les trouve dans la nature. En somme, il se contente de les extraire de la nature (de les séparer de leurs conditions naturelles d'existence) pour les incorporer dans le procès de production en tant que ressources naturelles, qu'il s'agisse de matériaux, de processus ou d'écosystèmes.

En régime d'appropriation formelle, la nature tout entière est ainsi conçue et traitée par le capital comme un stock ou un ensemble de flux de ressources qu'il s'agit d'analyser (de séparer, trier, identifier et stabiliser comme éléments, etc.) : le capital procède ici sur la nature de manière essentiellement analytique. C'est ce qui se produit évidemment dans les industries dites extractives : industries minières, industries pétrolières et gazières, etc. Mais l'agriculture ne procède pas autrement tant qu'elle se contente d'extraire du sol les nutriments qui assurent la croissance des végétaux et des animaux qui constituent son objet de travail. Et, bien évidemment, ces activités primitives que constituent la cueillette, la chasse et la pêche se contentent, elles aussi, de prélever dans la nature des éléments qu'elles ne modifient en rien immédiatement.

La logique qui préside à l'appropriation formelle est donc en définitive **une logique de pillage des ressources naturelles**, qui présuppose de traiter la nature comme **une sorte de réservoir (stock ou flux) inépuisable de matériaux, d'énergie, d'informations, etc.** Pillage que les exigences de la reproduction élargie du capital (ce qu'on nomme habituellement l'accumulation du capital) ont tôt fait de transformer en **gaspillage**, en engendrant des pratiques productivistes (la production pour la production) et consuméristes (la consommation pour la consommation), l'élargissement constant de l'échelle de la production impliquant le renouvellement non moins constant des objets et modes de consommation. Où réapparaît l'essence vampirique du capital, au détriment cette fois-ci de la nature.

Mais cette logique de (gas)pillage en implique immédiatement une autre. Dans la mesure où tout procès de travail s'accompagne nécessairement de rejets et de déchets (des

émanations de toutes natures : des résidus de frottement, des poussières, des fumées, des substances plus ou moins toxiques, des radiations, des bruits, etc.) et que tout procès de consommation conduit en définitive à l'usure, à la dégradation et même à la destruction des moyens de consommation dont il fait usage, productivisme et consumérisme s'accompagnent nécessairement de l'augmentation constante des quantités de matériaux et d'énergie dégradés déversés dans la nature. Celle-ci n'est donc pas seulement traité comme un réservoir inépuisable de ressources mais comme **un dépotoir insondable**, dans lequel le procès capitaliste de production dans son ensemble se débarrasse de ces rejets et déchets, en comptant sur lui pour les stocker indéfiniment ou, éventuellement, pour les recycler en ressources qui seront à nouveau utilisables. **La pollution généralisée** des milieux et éléments naturels en la conséquence finale inévitable, pendant de leur (gas)pillage non moins généralisé.

Sous ce double rapport, en régime d'appropriation formelle, le procès capitaliste de production reste donc fondamentalement dépendant de conditions et de processus naturels de production et de reproduction de ressources qu'il ne peut contrôler ou qu'il ne cherche pas à contrôler. Il reste donc tributaire non seulement de la quantité (qui tend à diminuer) et de la qualité (qui tend à s'altérer) des ressources naturelles disponibles et exploitables mais encore de leur distribution spatiale (leur concentration en certains lieux privilégiés) tout comme de la temporalité de leur production et reproduction (allant de simples variations saisonnières à des durées décennales, séculaires voire proprement géologiques). Autant de défis pour la valorisation du capital qui requiert la continuité, la régularité et la célérité les plus parfaites possibles du procès de production, qui conditionnent aussi la prédictibilité de ses résultats, partant la possibilité d'une gestion aussi rationnelle que possible (sur le plan comptable) du procès de valorisation du capital. Le régime d'appropriation formelle constitue donc un frein au développement du procès capitaliste de production, tant à son déploiement dans l'espace qu'à son accélération dans le temps. Et la nécessité se fait donc sentir du passage à un mode d'appropriation de la nature plus à même de satisfaire la soif continue d'exploitation profitable de travail vivant qui tourmente le capital.

L'appropriation réelle. Sous le régime de l'appropriation formelle de la nature, tout en les transformant en objets de travail, par conséquent en conditions et supports de sa propre valorisation, le capital se contente de s'approprier les ressources naturelles telles que la nature les met à sa disposition, en s'adaptant en conséquence à leurs limites et contraintes tout en cherchant à en exploiter les opportunités et en prévenir les aléas. L'appropriation réelle de la nature par le capital va consister au contraire à chercher à **adapter le plus étroitement**

possible la matérialité même des ressources naturelles aux exigences de la valorisation du capital, en forçant sans cesse davantage la nature à se mettre au service du capital, en la façonnant (transformant) en conséquence, en produisant ainsi une nature « capitalisée ».

On retrouve ici une des oppositions entre l'appropriation formelle et l'appropriation réelle de la force de travail par le capital précédemment mise en évidence : celle entre **un mode d'exploitation essentiellement extensif** et **un mode essentiellement intensif**. Alors que, sous le régime de l'appropriation formelle, le pillage et la pollution généralisés de la nature contraignent le capital à déplacer sans cesse dans l'espace son champ d'exploitation et à différer sans cesse dans le temps la prise en compte de leurs effets destructeurs, donc à élargir l'espace-temps de son champ d'exploitation de la nature, l'appropriation réelle se propose au contraire d'approfondir cette dernière en l'intensifiant, c'est-à-dire en maximisant les bénéfices qu'il peut en retirer tout en minimisant ce qu'il lui en coûte.

La différence entre appropriation formelle et appropriation réelle de la nature par le capital se laisse peut-être définir de la manière la plus pertinente en se référant aux dimensions de la nature auxquelles elles s'attaquent, à savoir ce que les Grecs anciens appelaient respectivement **le cosmos** d'un côté et **la physis** de l'autre. L'appropriation formelle s'en prend essentiellement à la dimension cosmique de la nature : à la nature en tant que *cosmos*, c'est-à-dire en tant qu'ensemble ordonné (systémique même) d'éléments, d'êtres ou de phénomènes naturels, qu'elle s'approprie comme tels, en les séparant les uns des autres ou en les liant les uns aux autres si nécessaire. Tandis que l'appropriation réelle s'en prend pour sa part à la dimension physique de la nature : à la nature en tant que *physis*, c'est-à-dire en tant que puissance de production et de reproduction des éléments, êtres ou phénomènes naturels, qui les fait surgir, les maintient dans l'existence mais les pousse aussi inexorablement vers leur fin. En somme, en s'appropriant réellement la nature, le capital cherche à s'emparer de (à instrumentaliser à ses fins propres de valorisation) la productivité de la nature, sa puissance de création et de destruction des êtres et des phénomènes.

3. Les modalités de l'appropriation réelle

S'approprier réellement la nature revient toujours pour le capital à la forcer d'une manière ou d'une autre. Les modalités de ce forçage sont multiples. J'en indiquerai trois ici.

Forcer la nature à ne pas produire ce qu'elle produit spontanément⁷. L'agriculture capitaliste en fournit différents exemples. Ainsi :

- Tout en distinguant déjà le champ, du pré et de la forêt, l'agriculture précapitaliste combinait toujours la polyculture vivrière avec l'élevage et la sylviculture, le tout complété par un artisanat lui-même différencié, trouvant ses matières de travail dans l'agriculture, l'élevage et la sylviculture et leur fournissant en retour ses moyens de travail (outils, machines élémentaires). Elle ne séparait donc pas les espèces vivantes les unes des autres, à l'instar de la nature. Pour augmenter la productivité du travail agricole, l'agriculture capitaliste a au contraire systématiquement séparé ces différentes activités (et les espèces afférentes), en particulier la culture du sol de l'élevage et favorisé le développement de la monoculture. De ce fait, elle a privé la première des engrais naturels (fumure) que lui procurait le second, en la contraignant à recourir à des engrais artificiels à base de nitrates et de phosphates. Une nécessité encore renforcée par le fait que la monoculture tend à épuiser les sols.
- La monoculture présente un second défaut grave : elle favorise le développement des adventices (« les mauvaises herbes ») et des parasites, contraignant l'agriculture capitaliste à recourir à un usage non moins massif de pesticides (herbicides, insecticides, fongicides, etc.) – qui contribuent, tout comme les engrais, à la pollution des sols et des eaux (eaux de ruissellement et nappes souterraines) et aux risques sanitaires afférents.
- Séparé de la culture du sol, l'élevage tend lui-même à séparer les espèces domestiqués de leur milieu naturel, en développant l'élevage en stabulation qui finit par donner naissance à l'élevage hors sol, concentrant dans des espaces exigus des populations énormes d'animaux (qui se comptent par centaines s'agissant des bovins ou des porcs, par milliers s'agissant des poules ou des poulets). Avec pour conséquence de devoir leur administrer force antibiotiques pour prévenir le développement des maladies que ces concentrations favorisent, que l'on retrouve dans leur chair et dans leurs déjections, ce qui favorise en aval le développement de l'antibiorésistance (la résistance des bactéries à l'action des antibiotiques).

Forcer la nature à produire ce qu'elle ne produit pas spontanément⁷. Ce qui revient à engendrer une matérialité artificielle, tant organique que minérale.

Du côté des matériaux artificiels que l'industrie capitaliste tend à engendrer et qui sont tous plus catastrophiques les uns que les autres, il faut notamment mentionner :

⁷ Cf. « Forcer la nature à ne pas produire ce qu'elle produit spontanément », <https://alencontre.org/>, 17 octobre 2023.

⁸ Cf. « Forcer la nature à produire ce qu'elle ne produit pas spontanément », <https://alencontre.org/>, 8 janvier 2024.

- **Le béton** (plus précisément le béton de ciment : béton armé, béton précontraint, etc.). Sa production est fortement émettrice de gaz carbonique (dioxyde de carbone : CO₂), le principal gaz à effet de serre. Sa consommation (l'usage) a engendré ces horreurs écologiques que sont les grands ensembles et les villes nouvelles. C'est un matériau qui est pathogène : du fait de leur dureté, les sols en béton génèrent différentes affections des membres inférieurs ; en été, il contribue à générer des îlots de chaleur. C'est enfin un matériau qui vieillit mal (il dure trente à quarante ans au plus) et qui est difficilement recyclable.
- **Les matières plastiques**, produit phare de l'industrie pétrochimique. Sa production a explosé : elle a été multipliée par deux cents entre 1950 et 2020 en passant de deux à plus de quatre cents millions de tonnes, en totalisant 9,2 milliards de tonnes sur la période, soit plus d'une tonne par humain. On le retrouve tout autour de nous (elles polluent les sols, les eaux, les mers et les océans), sur nous (les tissus textiles artificiels) et même en nous : de plus en plus de particules et de fibres de matériaux plastiques se retrouvent dans différents organes par contact direct, inhalation ou ingestion avec des risques d'impacts sur les organes sensoriels, le foie, les reins, les systèmes respiratoire, cardiovasculaire, neurologique, endocrinien, immunitaire, reproducteur, etc., avec pour conséquences possibles des troubles de l'attention, de l'asthme, des diabètes, des cancers, des stérilités, etc.
- **Les matériaux semi-conducteurs** qui sont à la base du développement de l'informatique et, plus largement, de toutes les NTIC, les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Leur production nécessite de très nombreux métaux, dont l'extraction et le traitement sont très gourmands en énergie et en eau et fortement polluants. Quant à leur consommation (leur usage), elle est encore plus énergivore : dès 2012, si le *cloud* avait été un État, il se serait classé au cinquième rang mondial en termes de consommation d'électricité⁹.

Mais cette deuxième modalité de l'appropriation réelle opère également sur la matière organique, autrement dit sur le vivant, sous la forme notamment de **la production des organismes génétiquement modifiés**, les fameux OGM, qui sont pour l'instant essentiellement des PGM, des plantes génétiquement modifiées, tellement modifiées qu'elles sont dépourvues de la faculté propre à tout vivant de se reproduire. Elles nous placent face à différents défis. Des défis socioéconomiques : en étant brevetés, les OGM permettent de

⁹ Emmanuelle Frenoux, « Quel impact environnemental pour l'informatique ? », *EcoInfo*, Paris, CNRS, Limsi, Polytech Paris-Sud, 2019, page 50.

privatiser des éléments du vivant en expropriant ainsi les cultivateurs de la maîtrise de leurs semences et de la conduite de leur exploitation. Des défis écologiques du fait des risques de dissémination des OGM cultivés en plein champ et de pollution (hybridation) des cultures avoisinantes. Des défis sanitaires enfin puisque certaines études ont mis en évidence le caractère cancérigène des OGM¹⁰.

Reproduire artificiellement la nature après l'avoir dégradée ou même détruite.

Cette troisième modalité de l'appropriation réelle peut s'illustrer sur deux exemples :

- Celui du remplacement des forêts primaires, dotées d'une puissante capacité de régénération naturelle et d'une riche biodiversité par des plantations d'arbres monospécifiques qui n'ont plus de forêt que le nom, cultivés pour leur croissance rapide, souvent des OGM d'ailleurs, dans le but de rendre le bois le plus facilement usinable possible (qu'il s'agisse de produire de la cellulose, du bois d'œuvre, des caisses ou palettes, des panneaux de particules, des pellets ou granulés pour poêles à bois, du bioéthanol, etc.).
- Celui de la pratique des soi-disant compensations écologiques, destinées à permettre la réalisation de projets d'aménagement destructeurs de sites ou milieux naturels ici et maintenant sous couvert et prétexte de la création ou de la régénération ailleurs, plus tôt ou plus tard, de sites ou de milieux donnés comme qualitativement équivalents d'un point de vue écologique. Et ce alors qu'on ne dispose d'aucune métrique permettant d'évaluer l'ensemble des aspects qui font l'originalité et la richesse écologique d'un site ou d'un milieu ; et que, plus fondamentalement encore, tout site ou milieu possède une originalité qui le rend incomparable et incommensurable avec d'autres sites ou milieux, même similaires ou analogues. Le tout ayant surtout la vertu, d'un point de vue capitaliste, de générer des marchés des droits à compensation écologique, selon le même principe que les marchés du carbone.

4. Les finalités de l'appropriation réelle

Ces finalités sont identiques à celles de l'appropriation réelle du procès de travail, dont l'appropriation réelle de la nature est à la fois le prolongement et la condition, soit principalement l'intensification de la valorisation du capital. On peut les résumer par la devise

¹⁰ Gilles-Éric Seralini, *Tous cobayes : OGM, pesticides, produits chimiques*, Paris, Flammarion, 2012, pages 79-107.

du CIO, du Comité international olympique « *Citius, Altius, Fortius* » : plus vite, plus haut, plus fort.

Le détournement de cette devise se justifie par le fait que le sport, dont le CIO est le couronnement institutionnel au niveau planétaire, peut s'analyser comme une des pratiques majeures procédant de l'appropriation réelle de la nature en l'homme (soit le corps humain) par le capital. Toute l'œuvre de Jean-Marie Brom, à laquelle je renvoie ici, en est la démonstration.

Altius. La première finalité de l'appropriation réelle de la nature prolonge directement celle de l'appropriation réelle du procès de travail, à savoir l'augmentation de la productivité du travail : rendre le travail vivant plus productif, de manière à faire baisser et le capital variable (le coût de la force de travail) et le capital constant (le coût des moyens de production). Ainsi :

- Pour augmenter la productivité du travail agricole et baisser en conséquent la valeur des denrées agricoles, partant celle des denrées alimentaires, longtemps principale composante de la valeur de la force de travail, en plus de la mécanisation voire de l'automation du travail agricole (jusqu'à la mise au point de trayeuses capables de reconnaître les pis de chaque vache et de s'y adapter par elles-mêmes !), il a encore fallu le recours massif aux pesticides, la modification du régime alimentaire des animaux d'élevage (jusqu'à nourrir des bovins avec des farines animales !) et leur dopage hormonal pour en accroître le poids et en accélérer la maturité, la production d'OGM ; etc.
- L'abaissement du coût des vêtements, outre la mécanisation et l'automation de l'industrie textile et sa migration massive vers les zones de bas salaires des formations semi-périphériques et périphériques, a supposé la mise au point et la diffusion massive de fibres synthétiques (nylon, fibres acryliques, etc.). Ce qui aura par ailleurs permis de concurrencer avantageusement la production domestique de vêtements.
- L'abaissement du coût de la construction, une autre composante essentielle de la valeur de travail, a impliqué, là encore outre une mécanisation intensive des opérations de production, la mise au point de toute une série de matériaux artificiels, tels que le béton de ciment, les plaques de plâtre (placoplâtres), différents types de plastiques, des peintures synthétiques, etc. Et la réduction du coût du mobilier et des équipements électroménagers a procédé de même en faisant massivement appel là encore aux plastiques, aux bois artificiels (composés de fibre de bois et de résines plastiques), etc.

Citius. Une seconde finalité de l'appropriation réelle de la nature par le capital est l'accélération de la rotation du capital. En effet, plus cette rotation est rapide, plus la valorisation du capital est importante. En conséquence, il faut au capital réduire autant que possible la durée des deux procès dont se compose son cycle : le procès de production et le procès de circulation. A cette double fin, il recourt à de multiples méthodes, dont je n'envisage ici que celles qui impliquent une appropriation réelle de la nature.

Réduire la durée du procès de production suppose la diminution maximale du temps de production pour autant qu'il diffère du temps de travail, comme c'est le cas à chaque fois que le procès de travail met en œuvre des processus chimiques ou biochimiques qui supposent la maturation du produit, indépendamment de toute intervention humaine. C'est le cas dans l'agriculture et les industries agroalimentaires. D'où la recherche et la mise au point de procédés de « forçage » de ces processus chimiques et biochimiques pour en accélérer le cours, y compris quand il s'agit des processus biologiques de maturation de végétaux ou d'animaux). De la sélection des espèces allant jusqu'aux manipulations génétiques et le recours massif à de nombreux intrants artificiels (pesticides, antibiotiques, hormones de croissance, aliments de synthèse, etc.), on a pu ainsi réduire la durée nécessaire à la maturation d'arbres, de légumes, d'animaux d'élevage ; par exemple, entre 1955 et 2005, la durée de l'obtention d'un poulet apte à la consommation a été réduite de 73 jours à 42 jours¹¹. Avec les inévitables dégâts plus ou moins graves que cela peut engendrer, du moindre (si l'on peut dire s'agissant de la dégradation de la qualité gustative et nutritive du produit) aux pires : la mise en jeu de la santé et de l'animal et de l'homme, comme on l'a vu dans le cas de l'épidémie d'encéphalite spongiforme bovine, la fameuse affaire dite de la « vache folle », où les seules folles étaient les pratiques de recours aux farines animales pour nourrir ces bovins et les autorités politiques et scientifiques qui les avaient couvertes.

Fortius. La troisième finalité fondamentale de l'appropriation réelle de la nature est de mettre le capital (la valorisation du capital) à l'abri de tous les aléas naturels qui peuvent le menacer en renforçant la fiabilité du procès de production et de ses résultats. Il s'agit tant de contrôler, réguler et piloter ce procès lui-même pour s'assurer qu'il aboutisse bien aux résultats attendus que de prévenir la dégradation des produits finis, tant du moins qu'ils n'ont pas accompli l'ultime métamorphose qui intéresse le capital : leur vente sur le marché.

Pour m'en tenir à l'industrie agroalimentaire, ce souci a incontestablement amélioré les conditions de conservation des aliments en évitant leur altération et dégradation rapide et

¹¹ Exemple cité par Jason Moore, « The End of the Road? Agricultural Revolutions in the Capitalist World-Ecology, 1450-2010 », *Journal of Agrarian Change*, Vol. 10, n°3, 2010, page 408.

les risques afférents quant à la santé des consommateurs (notamment le développement de bactéries). Ainsi peut-on se féliciter des vertus sanitaires de la pasteurisation, si ses effets nutritifs et surtout gustatifs sont discutables s'agissant de certains produits (par exemple la bière ou le vin). Par contre, différents conservateurs, minéraux ou organiques, auxquels cette industrie a eu recours ont été responsables de troubles sanitaires, y compris parmi les plus graves (obésité, diabète, cancers).

Bien plus, cette troisième finalité de l'appropriation réelle de la nature par le capital nous en révèle une véritable contradiction interne. Car, plus ce régime d'appropriation se développe, plus la nature se trouve « manipulée » et « forcée » pour produire des artefacts qui sortent du champ de ses produits spontanés, plus se présente le risque d'engendrer des effets imprévus parce qu'imprévisibles au regard du caractère nécessairement limité de notre connaissance de la nature, dont certains peuvent s'avérer potentiellement très dangereux. L'apparition de nouvelles bactéries résistantes aux antibiotiques tout comme celle de parasites des végétaux que ne parviennent pas (plus) à éradiquer les pesticides en sont des exemples, sans vouloir évoquer davantage **les pandémies virales génératrices de zoonoses** qui se sont multipliées ont cours de ces dernières décennies, dont la Covid-19 n'est que la dernière en date. En bref, le « forçage » et la « dénaturation » permanents et accrus de la nature auxquels procède l'appropriation réelle de celle-ci par le capital menacent directement les tentatives visant à prévoir, prévenir et maîtriser les aléas auxquels la nature peut soumettre le procès de travail et, partant, le procès de la valorisation, qui font pourtant intégralement partie des finalités de cette même appropriation réelle.

Conclusion : la commune matrice de la question sociale et de question écologique

Accumulation de travail mort qui ne peut subsister qu'en absorbant constamment du travail vivant, tel un vampire, le capital parasite ainsi nécessairement les deux facteurs de tout travail vivant que sont la force humaine de travail et la nature, en se les appropriant. Cette appropriation ne conduit pas seulement à les exploiter en pompant leur substance et en les affaiblissant et dégradant en conséquence ; plus fondamentalement encore, elle les dénature l'une et l'autre, leur pénétration par le capital leur communiquant l'essence même de ce dernier. Dans les deux cas, le mort saisit le vif en tendant à le mettre lui-même à mort. L'œuvre du capital se révèle ainsi essentiellement mortifère.

L'ensemble des développements précédents établit ainsi clairement que la question sociale et la question écologique ont une racine commune, en l'occurrence l'appropriation vampirique par le capital du procès de production et ce qui la rend possible, en l'occurrence les rapports capitalistes de production, dont l'expropriation des producteurs est le moment fondateur. En conséquence, il est théoriquement erroné et politiquement inopérant de les séparer, de les opposer ou encore de les hiérarchiser en subordonnant l'une à l'autre. La lutte contre le capital-vampire se doit d'être tout à la fois, également et simultanément, « rouge » et « verte », en s'en prenant tant à la manière dont il domine et exploite le travail humain qu'à la manière dont il exploite et domine la nature, les deux s'opérant d'ailleurs le plus souvent de concert.

Pour le dire encore autrement, le socialisme se doit d'être écologique tandis que l'écologie politique se doit d'être socialiste. Ce qui implique de profondes révisions critiques de la part tant de la plupart des mouvements et organisations socialistes actuelles (ou ce qui en reste) que de leurs pendants écologistes (du moins ceux qui ne sont pas déjà réduits à la seule fonction de mouche du coche de l'illusoire « verdissement » du capitalisme), et ce sur tous les plans (programmatiques, stratégiques et organisationnels). Révisions dans le détail desquelles je ne peux pas entrer ici.

Car, ainsi que le suggère l'ensemble des développements précédents, ces deux questions, la sociale et l'écologique, ne pourront se régler que de concert, par la mise à mort du capital-vampire. Une mise à mort qui suppose de planter un pieu dans le cœur même du capital : dans son appropriation privative des moyens sociaux de production par le biais de laquelle il s'approprie tant le travail humain que la nature.

Alain Bihr